

CAHIER DES CHARGES DE REALISATION DE SITE INTERNET



Nom du prestataire : SARL SOURISDOM

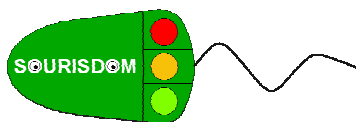
Adresse : 24 allée Watteau, 95370 Montigny les Cormeilles
Tel. / Fax : 01 39 97 37 01
Email : support.creation.web@sourisdom.fr
Contact : Fabrice BEAUVOIS



Nom du client :

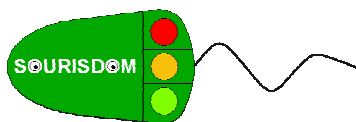
Adresse :
Tel. :
Fax :
Email :
Contact :





SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU CLIENT	3
2. PRESENTATION DU PROJET	3
3. ROLES	3
3.1. CLIENT.....	3
3.2. PRESTATAIRE.....	3
4. OBJECTIFS DU SITE	3
4.1. PRINCIPALES ORIENTATIONS DU SITE.....	3
4.2. PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS	4
4.3. A QUI S'ADRESSE LE SITE.....	4
5. STRUCTURE GENERALE DU SITE	4
5.1. CONTENUS.....	4
5.2. ARBORESCENCE.....	4
6. PRESTATIONS ATTENDUES	5
6.1. CHARTE GRAPHIQUE ET CHARTE EDITORIALE (TOUS PACKS)	5
6.2. CREATION ET RECUPERATION DE CONTENUS (TOUS PACKS).....	5
6.3. DEVELOPPEMENTS (TOUS PACKS)	5
6.4. MAQUETTE DU SITE (TOUS PACKS).....	5
6.5. DEPOT DU NOM DE DOMAINE ET ADRESSES MAIL (PACKS SOURISDOMCREAT+ ET SOURISDOMCREAT CONFORT)	6
6.6. HEBERGEMENT (PACKS SOURISDOMCREAT+ ET SOURISDOMCREAT CONFORT)	6
6.7. REFERENCEMENT (PACK SOURISDOMCREAT CONFORT)	6
6.8. MISES A JOUR (PACKS SOURISDOMCREAT+, SOURISDOMCREAT CONFORT, SOURISDOMADMIN ET SOURISDOMADMIN+).....	7
6.9. STATISTIQUES DE CONNEXIONS (PACKS SOURISDOMCREAT+, SOURISDOMCREAT CONFORT, SOURISDOMADMIN ET SOURISDOMADMIN+).....	7
7. LIVRABLES ATTENDUS	7
8. PROPRIETES ET DROITS	7



1. Présentation du client

Dans cette partie, un brève description de l'entreprise cliente est réalisée :

- Historique,
- Taille (CA et nombre de salariés),
- Activités principales,
- Produits et services vendus.

2. Présentation du projet

Dans cette partie, un description générale des attentes du site est réalisée.

Exemples :

- Faire connaître l'entreprise,
- Vendre des produits sur Internet,
- Donner des conseils sur des produits ou services,
- Générer des contacts de nouveaux prospects.

Dans le cadre de ce cahier des charges, la date/période prévisionnelle de mise en place ou de mise en ligne est positionnée au :

3. Rôles

La répartition des rôles entre prestataire et client est la suivante :

3.1. Client

- Validation des phases de choix (graphisme, ergonomie, contenus),
- Validation du respect du cahier des charges,
- Surveillance du respect des délais,
- Fourniture des contenus de base (textes, plaquettes, logos, images, photos).

3.2. Prestataire

- Conception et réalisation du site Internet,
- Respect des délais,
- Proposition d'un planning de réalisation en accord avec le client.

4. Objectifs du site

4.1. Principales orientations du site

- Site de vente,
- Site d'information,
- Support de communication,
- Support de fidélisation,
- ...

4.2. Principaux résultats attendus

- Chiffre d'affaire souhaité dans le cas d'un site de vente,
- Nombre de nouveaux prospects,
- Amélioration de l'image de l'entreprise,
- ...

4.3. A qui s'adresse le site

Dans cette partie, le nombre de cibles différentes et leur hiérarchisation sont présentées en précisant pour chacune :

- Caractéristiques de la cible (entreprise, particulier, étudiant, retraité...),
- Importance de la cible (primaire, secondaire),
- Centres d'intérêts de la cible (recherche d'informations, besoins de services...)

5. Structure générale du site

5.1. Contenus

Dans cette partie, sont décrits les contenus fournis par le client (image, photos, textes, élément à scanner...) ainsi que leurs formats (formats informatiques des images, textes, photos... et formats physiques : diapositives, textes papier...).

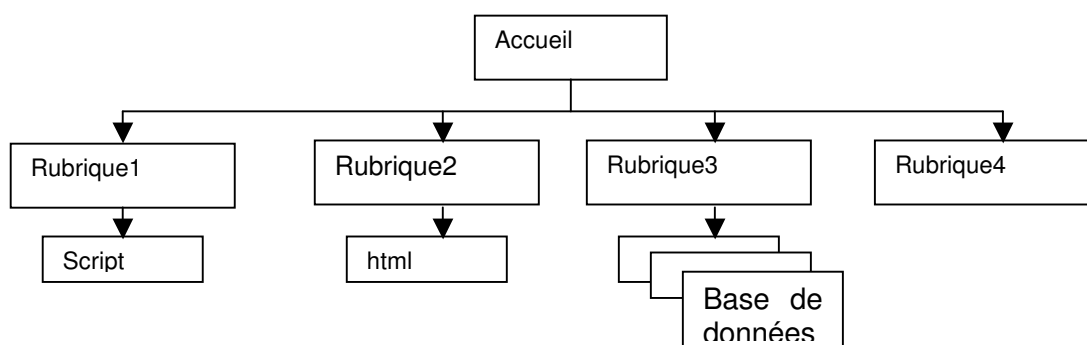
De plus, les volumes prévisionnels sont à mentionner dans cette partie :

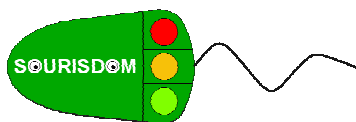
- Nombre total de pages estimées pour le site,
- Nombre de photos et images,
- Taille des bases de données et des fichiers informatiques.

5.2. Arborescence

Le client expose ici l'arborescence du site tel que lui l'imagine. Celle-ci est généralement présentée sous forme schématique avec les rubriques principales, les sous-rubriques et les liens qui les unissent.

Exemple d'arborescence :





6. PRESTATIONS ATTENDUES

6.1. Charte graphique et charte éditoriale (tous packs)

Au choix :

Le client possède déjà la conception de la charte graphique et éditoriale et en fait part au prestataire qui la met en place,

Ou

Le client demande au prestataire de lui faire des propositions sur la charte graphique et éditoriale,

Dans chacun des cas, ces chartes doivent prévoir :

- Concept d'un système de navigation (schéma des différentes navigations possibles dans le site),
- Propositions de mise en page.

6.2. Création et récupération de contenus (tous packs)

Sur demande du client, le prestataire peut être amené à effectuer les opérations suivantes :

- Numériser les données qui sont nécessaires,
- Créer les éléments graphiques (fond de page, boutons, icônes...).

6.3. Développements (tous packs)

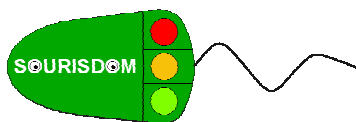
Indiquer ici, si nécessaire, les éléments faisant appel à de la programmation et à des bases de données comme par exemple :

- Moteur de recherche interne au site,
- Formulaire de collecte d'information,
- Boutique électronique,
- Gestion d'actualités,
- ...

Les langages utilisés pour les développements sont standards à savoir : html, java, php, et cgi

6.4. Maquette du site (tous packs)

Une fois tous les points précédents récoltés, une maquette peut être réalisée. Celle-ci a pour but de vérifier que le site est conforme aux objectifs. Elle permet également de valider la navigation dans le site. Elle doit être réalisée avec des liens statiques en HTML pour simuler l'affichage de tous les types de contenus.



6.5. Dépôt du nom de domaine et adresses mail (packs SOURISDOMCREAT+ et SOURISDOMCREAT CONFORT)

Cette partie a pour but d'aborder la gestion du ou des noms de domaines.

Le client précise quel nom et quelle extension il souhaite retenir (.fr, .com, .net...) et le nombre et ce avec le conseil du prestataire.

Selon le type de pack signé avec le prestataire, celui-ci peut être amené à mener les opérations suivantes :

- Dépôt du nom de domaine auprès de l'organisme compétent,
- Transfert du nom de domaine d'un hébergeur à un autre si le client est déjà propriétaire d'un nom de domaine
- Le client doit indiquer au prestataire le montant de la redevance annuelle pour chacun des noms de domaine.

NB : si le client demande au prestataire de s'occuper des formalités relatives aux noms de domaines, ce dernier se réserve le droit de refacturer les frais engagés

6.6. Hébergement (packs SOURISDOMCREAT+ et SOURISDOMCREAT CONFORT)

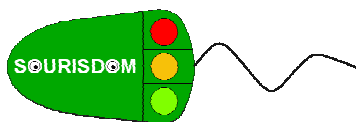
Selon la formule de partenariat retenue avec le prestataire et l'hébergeur ciblé, le client doit recevoir toutes les informations suivantes relatives à l'hébergement (non fournies en cas d'un pack SOURISDOMCREAT) :

- Nom, adresse internet, et coordonnées de l'hébergeur,
- Durée de l'hébergement,
- Conditions de résiliation,
- Conditions restrictives de trafic,
- Type de serveurs d'hébergement,
- Ressources et outils d'administration utilisés,
- Service de hot line clients,
- Espace de disque attribué,
- Périodicité des sauvegardes,
- Délai de rétablissement en cas de coupure du service et pénalités.

6.7. Référencement (pack SOURISDOMCREAT CONFORT)

Le prestataire devra réaliser les éléments de référencement suivants :

- Pour les moteurs de recherche :
 - mots clés du site,
 - descriptif du site,
 - texte indexé.
- Pour les annuaires :
 - catégorie choisie,
 - description.
- Liste des annuaires et moteurs sélectionnés.



6.8. Mises à jour (packs SOURISDOMCREAT+, SOURISDOMCREAT CONFORT, SOURISDOMADMIN et SOURISDOMADMIN+)

Le prestataire utilise un accès FTP pour mettre à jour les pages du site.

6.9. Statistiques de connexions (packs SOURISDOMCREAT+, SOURISDOMCREAT CONFORT, SOURISDOMADMIN et SOURISDOMADMIN+)

Selon le pack et l'hébergeur retenu, un accès en ligne aux statistiques de fréquentation du site est envisageable :

- nombre d'accès visiteurs,
- nombre de visites,
- pages visitées,
- provenance géographique des internautes,
- jours et tranches horaires des visites,
- types de navigateurs utilisés,
- fournisseurs d'accès d'origine.

7. LIVRABLES ATTENDUS

Les pièces à livrer par le prestataire internet pendant et après la réalisation du site sont les suivantes :

- Planning de réalisation avec une date prévisionnelle de mise en ligne,
- Arborescence détaillée du site,
- Fichiers informatiques sources (pages HTML, graphismes, bases de données)
- Documents décrivant le site, son fonctionnement et son hébergement,
- Version des navigateurs compatibles,
- Preuves des déclarations (récépissé CNIL, copies d'écrans des déclarations annuaires et moteurs, fiche descriptive du nom de domaine),
- Identifiant et mot de passe pour accéder au serveur.

Tous ces livrables peuvent être demandés sur CD-Rom.

8. PROPRIETES ET DROITS

Dès sa mise en ligne, le client acquiert la propriété de l'ensemble des images, graphismes, icône et autres contenus créés pour le site.

Fait à ... en deux exemplaires, le

Pour la SARL SOURISDOM
Fabrice BEAUVOIS

Pour le Client
M, Mme...

CONDITIONS GENERALES DE SERVICES DE LA SARL SOURISDOM

ARTICLE 1 – RAPPEL DE L'OBJET SOCIAL DE LA SARL SOURISDOM

Conformément aux éléments édictés dans ses statuts, l'objet social de la SARL SOURISDOM est le suivant (forme synthétique) :

- Assistance et conseil en informatique,
- Créations documentaires,
- Création et administration de sites Internet

ARTICLE 2 – VALIDITÉ ET OPPOSABILITÉ DES CONDITIONS GENERALES DE SERVICES

Le présent texte fixe le cadre dans lequel les relations entre la SARL SOURISDOM et sa clientèle sont appelées à se dérouler. Toute acceptation de devis, signature de bon à émettre, de cahier des charges, prise de rendez-vous pour intervention et intervention à distance ou sur site sous-entend une acceptation pure et simple de ces conditions générales par le client qui est réputé en avoir pris connaissance au préalable. Celles-ci lui sont donc opposables dès cet instant. De plus, la SARL SOURISDOM se réserve le droit de modifier les présentes conditions.

ARTICLE 3 – CHAMP ET MODALITES D'APPLICATION DES ACTIVITES DE LA SARL SOURISDOM

Alinéa 1 de l'article 3 – Champ d'application

Le champ d'application des activités de la SARL SOURISDOM est défini par l'article premier où en sont exposées les grandes lignes et plus précisément :

- Installation, mise en service, paramétrage, assistance, apprentissage et conseil sur logiciels de gestion,
- Installation, mise en service, paramétrage, assistance, apprentissage et conseil sur logiciels et outils bureautiques,
- Installation, mise en service, paramétrage, assistance, apprentissage et conseil sur équipements et composants informatiques,
- Création et retranscription documentaires à partir de supports physiques et/ou électroniques délivrés par le client pour un transfert vers supports physiques et/ou électroniques par des opérations de saisie, mise en forme et éditions,
- Création, mise à jour et administration de sites Internet selon les modalités définies dans le contrat et cahier des charges de prestations Internet signés entre le client et la SARL SOURISDOM.

Sont exclues du champ d'application les activités suivantes :

- Vente de matériels, composants et logiciels informatiques,
- Interventions sur équipements informatiques qui correspondraient à une modification majeure et significative de ces derniers.

Alinéa 2 de l'article 3 – Modalités d'application

- La SARL SOURISDOM se réserve le droit de ne pas intervenir ou d'arrêter son intervention si des conditions normales d'exercice ne sont pas réunies : environnement, état des équipements, des logiciels, de la configuration système, des mises à jours,...
- La SARL SOURISDOM ne pourra être tenue responsable de toute détérioration sur un équipement, logiciel et autre élément, ainsi que de toute perte de données, intervenues antérieurement à son action et postérieurement si celles-ci résultent d'un événement accidentel, imprévisible, de force majeure ou défini au point précédent,
- Les supports acceptés en entrée et en sortie de la création documentaire sont les suivants : papier, HTML, traitement de texte, tableur, présentation, PDF,
- Dans le cadre de l'activité documentaire, la SARL SOURISDOM se réserve le droit de sous-traiter l'édition des exemplaires finaux.

ARTICLE 4 – MARQUES

SOURISDOM, ainsi que sa représentation graphique, et www.sourisdom.fr sont des marques déposées appartenant à la SARL SOURISDOM (numéros respectifs d'enregistrement auprès de l'INPI : 053378967 et 053378966).

ARTICLE 5 – PROTECTION DE LA VIE PRIVEE ET DES LIBERTES INDIVIDUELLES

La SARL SOURISDOM s'engage à respecter la vie privée de ses prospects, clients, abonnés à la newsletter, et tout autre contact de quelque nature que se soit, et se conforme en tout point à la législation sur la protection de la vie privée et des libertés individuelles (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978). Aucune information collectée par la SARL SOURISDOM ne sera divulguée à des tiers. En application de l'article 34 de la loi informatique et libertés du 1^{er} août 2000, toute personne ayant fait l'objet d'une collecte d'information dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles la concernant soit par courrier (SARL SOURISDOM, 24 allée Watteau 95370 Montigny les Corneilles), par fax (01 39 97 37 01) ou en ligne (admin.web@sourisdom.fr)

ARTICLE 6 – TARIFICATION

Les tarifs de base de la SARL SOURISDOM, téléchargeables sur le site de la société, sont exprimés en euros HT. Toute heure commencée est considérée comme due entièrement.

ARTICLE 7 – FACTURATION

La facture est établie en deux exemplaires papier : l'un est remis au client, l'autre est conservé par la SARL SOURISDOM. Sur simple demande, un duplicata peut être fourni au client. Sur demande du client ou accord des deux parties, la facture peut être dématérialisée et faire l'objet d'un envoi par messagerie électronique, un lien vers le site Internet de la SARL SOURISDOM étant alors inclus pour pouvoir consulter les présentes conditions.

ARTICLE 8 – RÈGLEMENT

- Les prestations d'assistance et de conseil ne s'inscrivant pas dans un contrat annuel signé avec la SARL SOURISDOM sont payables par chèque ou espèces dès la fin de l'intervention pour les particuliers et à réception de la facture pour les entreprises. La SARL SOURISDOM se réserve le droit de demander un acompte en fonction des travaux planifiés,
- Les prestations d'assistance et de conseil s'inscrivant dans un contrat annuel signé avec la SARL SOURISDOM sont payables au trimestre d'avance à réception de la facture détaillant la période couverte par chèque, virement ou prélèvement émis par la SARL SOURISDOM (le client ayant signé au préalable une autorisation de prélèvement dans ce dernier cas). La SARL SOURISDOM se réserve le droit de suspendre ses prestations en cas de non-paiement,
- Les prestations d'apprentissage sont payables à 15 jours date de facture par chèque ou virement,
- Les prestations de création documentaire sont payables par chèque ou espèces pour moitié à la commande et moitié à la livraison,
- Les prestations de création Internet sont payables par tiers par chèque ou virement : un tiers à la signature du cahier des charges, un tiers à mi-projet (présentation d'une première maquette) et un tiers à la livraison ou mise en ligne,
- Les prestations d'administration de sites Internet s'inscrivant dans un contrat annuel signé avec la SARL SOURISDOM sont payables au trimestre d'avance à réception de la facture détaillant la période couverte par chèque, virement ou prélèvement émis par la SARL SOURISDOM (le client ayant signé au préalable une autorisation de prélèvement dans ce dernier cas). La SARL SOURISDOM se réserve le droit de suspendre ses prestations en cas de non-paiement,
- D'une manière générale, tout paiement anticipé ne donne pas lieu à remise,
- Tout retard dans le règlement d'une facture entraîne, dès le premier jour de retard, l'application d'intérêts de retard dont le taux sera égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal.

ARTICLE 9 – RÈGLEMENT DES CONFLITS

En cas de conflit et d'échec d'une procédure amiable, le tribunal compétent sera le tribunal de commerce du lieu d'élection de domicile du siège social de la SARL SOURISDOM